

Traduire la différence

Les divergences culturelles comme espace de (ré) conciliation

Aïcha Louzir, Université Paul Valéry – Montpellier 3

À travers le prisme interculturel, on peut observer les rencontres qui s'opèrent entre les différentes cultures. Les points de confluence peuvent donner lieu à de riches observations qui mettent en relief les convergences et les divergences culturelles. Dans le terme « interculturalité », le préfixe latin *inter* exprime la réciprocité, à savoir la présence de deux entités issues au moins de deux cultures distinctes. Certes, chaque culture se distingue par ses mœurs, par sa langue (ses langues), par ses normes et par son imaginaire collectif, mais les différentes cultures ne sont pas isolées les unes des autres. En effet, ces dernières cohabitent et partagent un aspect commun : l'être humain. Force est de constater que la notion d'interculturalité a été longuement traitée par des chercheurs et des experts issus de divers domaines, par exemple les sociologues, les psychologues et les anthropologues.

Dans le présent article, je tenterai de retracer le cheminement de ma pensée en tant que traductologue et traductrice-interprète libérale pour souligner l'importance du rôle de celui ou de celle qui traduit dans le transfert culturel, particulièrement lorsque l'on se heurte à des conflits qui pourraient rompre la communication. Pour que cette dernière réussisse, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, notamment la perception que le traducteur a de son rôle et sa capacité à contourner les situations nébuleuses en traduction. En l'occurrence, opter pour la traduction, écrite ou orale, comme objet d'étude en matière d'interculturalité semble être fructueux. La traduction demeure *par excellence* une forme de « communication interculturelle », comme le rappelle Jean-René Ladmiral (1998 : 15-30) : « traduire les langues, [c'est] traduire les cultures ». Par conséquent, il importe de rappeler que la traduction n'est pas

seulement une question de maîtrise de langues. Elle est en effet une activité complexe qui exige la présence de plusieurs paramètres :

Pour traduire, il importe certes de maîtriser deux langues mais cela ne suffit pas. Encore faut-il être capable de comprendre, de combler ses lacunes, de dominer l'outil d'expression, de s'adapter à un public et à tout moment, de *manifestar un sens critique*. Autant de compétences qui constituent le noyau dur de l'activité traduisante [...]. (Beacco, 2016 : 92; je souligne)

À mon avis, manifester un sens critique est l'un des défis majeurs que l'on relève dans l'acte traduisant. En effet, le traducteur se place comme l'agent responsable de rapprocher des groupes qui, sans son intervention, risqueraient de demeurer assez éloignés. Celui qui traduit sait d'ores et déjà qu'il intervient pour créer un lien entre deux communautés distinctes et différentes à divers niveaux. Cette différence est étroitement liée à des éléments langagiers, à savoir la présence de deux systèmes linguistiques, mais elle est surtout le fruit des divergences culturelles. Or, établir de tel lien demeure une tâche périlleuse dans la mesure où la quête d'une réciprocité et d'un équilibre entre deux cultures représente souvent un défi de taille.

C'est en me fondant sur cette réflexion que j'ai choisi le titre du présent article. De toute évidence, traduire n'est pas toujours un acte « conflictuel ». Dans l'exercice pratique du métier, il est arrivé que les choses coulent de source. Cependant, c'est le fait de parcourir les situations compliquées et les espaces sinueux qui m'intéresse particulièrement afin de comprendre les pirouettes traductives tant sur le plan technique (les stratégies traductives et les choix lexicaux, par exemple) qu'humain (la subjectivité, l'empathie et la manipulation). En d'autres termes, les stratégies pour lesquelles le traducteur opte peuvent en dire long sur sa personne et son idéologie. Ainsi, approcher la traduction de la sorte permet de parler à la fois d'une sociologie et d'une psychologie de la traduction. Johan Heilbron et Gisèle Sapiro (2002 : 4) expliquent que « pour comprendre l'acte de traduire, il faudrait [...] l'analyser comme imbriqué dans des rapports de force entre des pays et leurs langues, et, par conséquent, le situer dans la hiérarchie internationale ». Parler d'une psychologie et d'une sociologie de la traduction implique que l'on ne peut ignorer la pluralité de profils des traducteurs et leurs propres sensibilités. Si l'on aborde l'acte de traduire de cet angle, on peut avancer que le rôle

du traducteur serait de *concilier* (« au sens d'arbitrer, de faciliter une procédure et de faire de la médiation culturelle ») et de *réconcilier* (« au sens de cesser les hostilités ou de les réduire pour favoriser le rapprochement culturel »). Pour réussir sa tâche, le traducteur est invité à revendiquer sa double appartenance sociale, à assumer son identité plurielle et à employer son capital culturel source et cible.

La théorisation de ces aspects n'est pas nouvelle. En effet, elle trouve son origine dans les travaux des traductologues qui se sont inspirés de la recherche en sociologie; je citerai à titre d'exemple la notion d'habitus de Pierre Bourdieu: « l'habitus est [...] le principe générateur des stratégies qui permet aux agents d'affronter des situations très diverses » (Bourdieu et Wacquant, 1992 : 25-26). En faisant référence aux travaux de Bourdieu, Jean-Marc Gouanvic (2007 : 86) rappelle que

l'habitus du traducteur [...] possède la particularité [...] de résulter de la convergence de deux cultures. [...] l'habitus primaire ou originaire est une condition de l'acquisition de la pratique de la traduction, mais il ne fait pas le traducteur. L'habitus spécifique de traducteur se construit dans la rencontre de deux cultures, la culture indigène [...] et la culture étrangère, que le traducteur a acquise la plupart du temps par un contact avec l'étranger ou par immersion.

C'est en mettant l'accent sur cette double appartenance, sur la présence du traducteur à l'intersection de plusieurs espaces que je souhaite mieux saisir la dynamique du phénomène traductif, pour emprunter l'idée de Heilbron et de Sapiro (2007 : 93).

Dans ce qui suit, j'aimerais exposer certaines difficultés rencontrées lors de l'exercice de mon métier de traductrice-interprète. Ce sont des cas qui m'ont fait prendre conscience des enjeux de la prise de décisions en traduction. Ma réflexion s'inscrit dans une démarche qui aspire à consolider le va-et-vient nécessaire entre la dimension théorique de la traduction, à savoir la traductologie, et sa dimension pratique, c'est-à-dire l'exécution même d'une traduction.

*

**

Exemple 1

Tâche : relecture du français vers l'arabe

Thème : texte destiné à être publié dans la brochure d'un musée

Problème rencontré : manipulation idéologique

Une agence de traduction m'a chargée d'effectuer la relecture de plusieurs brochures traduites du français vers l'arabe portant sur l'histoire du christianisme et la théologie chrétienne. Une phrase en particulier, dans un texte qui prend pour objet le thème du Sang du Christ, a attiré mon attention : je me suis heurtée à un problème qui a engendré une sorte de malaise (Louzir, 2018 : 123). Le traducteur transforme « Et le vin devient Sang du Christ » en « Et ils prétendent à tort que le vin est devenu le Sang du Christ ». Son choix ne reflète guère l'idée du texte source et s'inscrit dans une autre théologie : le Monde arabe est fortement imprégné par la religion musulmane. Il suffit d'observer les échanges langagiers pour en déterminer l'étendue, par exemple l'expression « inchalla » (si Dieu le veut) que les non-croyants arabophones emploient également.

Comme je l'ai déjà détaillé (Louzir, 2018 : 123-124), cette traduction « relève d'une manipulation idéologique qui exclut non seulement toute la communauté chrétienne arabophone » et les non-croyants, « en imposant un point de vue unique », mais qui reflète également une certaine « infantilisation des lecteurs de confession musulmane ». À mon avis, il s'agit d'un choix biaisé. « L'appartenance à une communauté n'engendre pas un lien systématique à l'adhésion à une religion qui défend à ses adeptes de boire du vin. » Force est de constater que le choix du traducteur est « bien le signe que l'écriture est un moyen privilégié d'accès aux mécanismes mentaux de celui qui écrit, à sa personnalité, à son intimité » (Froeliger, 2012 : 107). Dans le cas de cette traduction, le traducteur aurait pu refuser de traduire ce texte, si le contenu ne correspondait pas à ses propres croyances et à son éthique. Or, il « a notifié son inscription dans un réseau de valeurs sociales, mais aussi morales et affectives » (Fort, 2012 : 96).

Cette réflexion donne lieu aux questions relatives à la limite que l'on s'impose en tant que traducteur. Par ailleurs, il semble que traduire les textes théologiques soit l'une des meilleures occasions pour concilier et réconcilier les différentes cultures : faire de la médiation

culturelle afin de consolider le rapprochement et instaurer un consensus, même s'il demeure fragile. Pour ce faire, j'ai décidé de traduire la phrase sans introduire de jugement de valeur et d'ajouter une note de bas de page pour préciser qu'il s'agissait d'une croyance chrétienne. Cette note préserve les particularités de chaque culture tout en évitant d'opprimer les croyances de l'Autre. Cela permet également au traducteur de ne pas être conditionné par les normes de sa culture. À ce propos, je me demande si le choix du traducteur reflète ses propres convictions ou bien une conformité à la norme. En effet, la pression sociale peut souvent obliger le traducteur à se soumettre à la norme de façon consciente ou inconsciente.

Exemple 2

Tâche : interprétariat téléphonique français <> arabe

Thème : immigration et réfugiés

Problème rencontré : jugement de valeur / malentendu culturel

Dans le cadre de mon activité d'interprète, je travaille souvent en étroite collaboration avec une antenne de solidarité pour assurer la traduction des entretiens entre les assistantes sociales, les puéricultrices, les mineurs en situation irrégulière et les réfugiés arabophones. La mission en question commence par les échanges habituels, à savoir des questions portant sur le parcours de la personne, sur son arrivée en France, sur les difficultés rencontrées, etc. Par la suite, l'assistante sociale et la puéricultrice annoncent tour à tour les rendez-vous à venir chez le médecin, l'importance de scolariser les enfants, la procédure à la préfecture, les aides sociales dont peut bénéficier la personne. L'objectif est de rassurer les réfugiés tout en détaillant leurs droits et leurs devoirs en France. Ces entretiens durent en moyenne 60 minutes. De mon côté, j'essaie d'adopter un ton bienveillant en traduisant les propos des travailleurs sociaux. Or, un sentiment de frustration persiste pendant ces missions : interpréter au téléphone crée une distance qui est souvent accentuée par une tendance à sentir que je traduis dans un seul sens, à savoir une quasi-absence de réciprocité. En d'autres termes, les réfugiés ou les mineurs se contentent souvent d'écouter ce que je dis sans acquiescer ni désapprouver. Je dois à chaque fin de séquence

traduite leur poser les questions suivantes : est-ce clair? avez-vous bien compris? Parfois, la réponse tarde à être formulée, particulièrement lorsque je m'adresse à la femme en présence de son mari. En prenant du recul suite aux premières missions assurées, j'ai décidé de communiquer avec les personnes arabophones en évitant les mots « monsieur » et « madame » qui instaurent une distance nette dans la culture arabe. Dans ma culture source, il est tout à fait commun de s'adresser à un inconnu en utilisant les mots « frère » et « sœur ». Dans une certaine mesure, il me semble que cette stratégie a été fructueuse. À en juger par leurs réactions, mon approche tend à les apaiser et à briser la glace. Par ailleurs, il m'arrive souvent de demander à l'assistante sociale au début de l'entretien de m'accorder une minute pour me présenter en arabe avant de commencer ma tâche.

Pour rappel, ces entretiens durent en moyenne une heure. Les 30 premières minutes sont dédiées aux questions habituelles citées ci-dessus, les 30 minutes restantes ciblent les problèmes signalés par les services sociaux, les médecins ou le centre d'accueil. Lors de cette mission, l'assistante sociale m'a demandé de leur traduire ce qui suit : « L'hôpital nous a signalé un incident qui s'est produit récemment. On nous a rapporté que vous avez abandonné vos enfants, respectivement âgés de 3 et 6 ans seuls à l'hôpital. » J'ai éprouvé un sentiment de malaise en entendant le verbe « abandonner » que j'ai décidé de transformer en « les enfants se sont retrouvés seuls à l'hôpital ». En finissant ma traduction, le père de famille a clairement manifesté son agacement. D'une voix tremblante, il m'a demandé gentiment de leur expliquer que sa femme et lui ont dû s'absenter 15 minutes pour se rendre sur le parking afin de récupérer le biberon de leur bébé ainsi que d'autres affaires dont ils avaient besoin. Il m'a également précisé qu'il avait bien expliqué à l'infirmière qu'ils allaient s'absenter pendant quelques minutes tout en lui demandant de surveiller ses enfants. L'assistante sociale, étonnée, se demandait pour quelle raison l'un des parents n'est pas resté avec les enfants. Avant même d'entendre l'explication du père, j'avais deviné la réponse : la mère n'osait pas s'aventurer seule sur le parking au risque de se perdre et le père ne gérait pas les affaires des enfants : « il ne savait pas ce qu'il devait prendre ». Cette façon de faire est typique dans la culture arabe. Cela peut frôler le ridicule pour un Occidental, mais dans mon cas rien n'était choquant. J'ai donc traduit

l'explication du père qui correspondait à ce que j'avais supposé, mais l'assistante sociale a insisté et m'a demandé de reposer la même question. À ce moment, j'ai compris qu'il fallait que je traduise plus que les mots, qu'il fallait traduire la différence en me livrant à des explications d'ordre culturel. J'ai donc interrompu la traduction et je me suis adressée à l'assistante sociale pour lui expliquer le mode de fonctionnement de ce couple, la norme. L'assistante sociale était surprise de mon intervention, mais elle a fini par me remercier d'avoir « éclairé certains aspects culturels indispensables à la compréhension de l'autre ». Cela dit, je lui ai proposé de reformuler et d'expliquer aux parents qu'en France la pratique est différente, que les enfants doivent être constamment surveillés par l'un des parents, ce qui est différent chez « nous » (l'utilisation de « nous » était un choix stratégique pour leur donner l'impression que je comprenais pour quelle raison ils avaient agi ainsi). Après mon intervention, le père m'a remerciée, car cela lui a permis de mieux comprendre l'effacement qui régnait à l'hôpital ce jour-là. Il s'agissait simplement d'un malentendu culturel.

Exemple 3

Tâche : interprétariat téléphonique français <> arabe

Thème : immigration et réfugiés

Problème rencontré : abus de pouvoir / dominant *versus* dominé

Dans le même cadre explicité dans l'exemple 2, j'ai assuré une autre mission d'interprétariat. Le format de l'entretien demeure le même. La famille syrienne était composée du père, de la mère et d'un enfant âgé d'un an et demi. Cet entretien a été organisé à la suite d'une visite des services sociaux au domicile de la famille pour s'assurer du bien-être de l'enfant. Après les explications et les questions habituelles, la puéricultrice m'a annoncé ce qui suivait et m'a demandé de traduire : « Comme vous le savez, nous avons effectué une visite chez vous pour mieux connaître vos conditions de vie. Nous vous félicitons, car votre foyer est propre et bien rangé. Votre enfant a son espace de jeu et il semble tout à fait épanoui. En revanche, nous avons constaté que votre fils dort encore avec vous alors que l'appartement dispose de place suffisante pour qu'il ait sa propre chambre. Il faudra qu'il dorme

seul. » En l'écoutant parler, je prenais des notes et je me posais la question suivante : « Pourquoi cette dame pense-t-elle détenir la vérité? Pourquoi se positionne-t-elle ainsi? Pourquoi doit-on imposer à l'Autre notre façon de faire? » Quand elle a fini de parler, je lui ai dit : « Excusez-moi, avant de traduire, j'aimerais intervenir. » Je devais traiter une divergence culturelle et rompre la relation dominant / dominé. À mon tour, je lui ai expliqué que les enfants dans les pays arabes dorment majoritairement avec leurs parents jusqu'à un âge tardif, c'est-à-dire trois ans ou plus. J'avais insisté pour qu'elle comprenne que la *norme* était différente, que les codes sociaux étaient diamétralement opposés entre la France et les pays arabes. Pour moi, traduire ce genre de remarque de la sorte ne pouvait que rompre la chaîne de communication et vouer la mission à l'échec. J'ai ainsi suggéré de reformuler en leur expliquant tout simplement que les Français faisaient autrement, mais qu'ils n'étaient pas obligés d'adopter cette pratique. Mon objectif n'était pas de censurer le point de vue de la puéricultrice; bien au contraire, il était important qu'elles soient conscientes des particularités de la culture d'accueil pour éviter le piège d'un point de vue ethnocentrique. La puéricultrice a attentivement écouté mon intervention et elle m'a donné le feu vert pour traduire ma propre idée.

Exemple 4

Tâche : interprétariat français <> anglais

Thème : suivi dans une maison de retraite

Problème rencontré : abus de langage

Cet exemple s'inspire d'une situation rapportée par une collègue psychologue. Il s'agit d'un entretien de suivi dans une maison de retraite auquel deux psychologues, une traductrice et une dame indienne de 80 ans ont participé. La dame âgée a relaté son histoire et a expliqué qu'elle avait été mariée très jeune, à l'âge de 11 ans. Le psychologue a pris la parole pour affirmer que cela représentait un viol. Sa collègue a protesté la notion de viol et l'a invité à contextualiser l'histoire. Il s'agissait d'une autre génération, d'un autre pays et de mœurs différentes. Cette dame a certes subi un sort inconcevable dans notre époque actuelle, mais selon la psychologue,

le verbe violer qui n'a pas été prononcé par la patiente ne devait pas être mis sur le devant de la scène. Évidemment, le débat est devenu polémique et l'entretien a dû être reporté. La traductrice n'a pas eu l'occasion de faire un choix : traduire ou ne pas traduire le verbe « violer ». À mon avis, ce cas invite sans aucun doute à la réflexion et incite tout traducteur à intervenir pour atténuer la portée de l'énoncé traduit quand le contexte l'impose. En réalité, la question qui précède la traduction ou la non-traduction du verbe « violer » devrait être : cette dame a-t-elle besoin d'entendre le verbe explicitement formulé? Quel est son ressenti vis-à-vis de sa propre histoire? J'aurais suggéré de demander à cette femme son ressenti par rapport à ce point avant de porter un jugement.

*

**

Pour conclure, je dirai que l'essence même de la traduction réside dans la différence. On traduit pour pallier non seulement la barrière de la langue, mais également celle des spécificités culturelles inhérentes à chaque groupe de personnes. Le bagage culturel du traducteur et ses compétences lui permettent de faire des choix qui devraient témoigner de sa maîtrise de la culture source et de la culture cible afin d'anticiper les malentendus d'ordre culturel. Il s'agit de porter une double casquette, celle du traducteur-interprète et celle du médiateur culturel « éclairant les signifiants restés énigmatiques : on pourrait dire qu'il assure ainsi la fonction Alpha de Bion. Il éclaire les sous-entendus, les implicites, contenus dans toute culture. » (Arbiso, 2003 : 320) Cela est possible, car l'identité du traducteur est multiple. Chaque langue qu'il emploie reflète l'une de ses facettes. Son rapport à l'altérité est unique : il est à la fois lui et l'Autre qu'il traduit. Pour cette raison, traduire la différence exige un savoir-faire et un savoir-être pour que les divergences culturelles ne soient plus considérées comme un fossé entre deux communautés distinctes. Le traducteur fait preuve d'empathie. Cela dit, son sens critique doit opérer dans une certaine mesure pour qu'il ne tombe pas dans le piège de la manipulation. En effet, son objectif est de cultiver l'espace traductif pour consolider l'interculturalité en (ré)conciliant les divergences culturelles.

Bibliographie

- Arbiso, Christine (2003). *Détresse sociale, souffrance psychique : l'enjeu du sujet*. Namur : Presses universitaires de Namur.
- Beacco, Jean-Claude (2016). *Guide de l'expertise des formations de français*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Bourdieu, Pierre, et Loïc J. D. Wacquant (1992). *Réponses : Pour une anthropologie réflexive*. Paris : Seuil.
- Fort, Camille (2012). « Traduire la connotation : retour sur les enjeux affectifs de la traduction ». *Jean-René Ladmiral : une œuvre en mouvement. Des mots aux actes n° 3*. Perros-Guirec : Éditions Anagrammes, 89-97.
- Froeliger, Nicolas (2012). « Le sentiment d'imposture en traduction ». *Jean-René Ladmiral : une œuvre en mouvement. Des mots aux actes n° 3*. Perros-Guirec : Éditions Anagrammes, 98-114.
- Gouanvic, Jean-Marc (2007). *Pratique sociale de la traduction : le roman réaliste américain dans le champ littéraire français (1920-1960)*. Arras : Artois Presses Université.
- Heilbron, Johan, et Gisèle Sapiro (2007). « Outline for a sociology of translation: current issues and future prospects », dans Michaela Wolf et Alexandra Fukari (dir.), *Construction of a sociology of Translation*. Amsterdam : Johan Benjamins, 93-107.
- Ladmiral, Jean-René (2018). « Le prisme interculturel de la traduction ». *Palimpsestes*, 11, 15-30.
- Louzir, Aïcha (2018). *Une question de style : la métaphore corporelle dans The Rainbow de D. H. Lawrence et ses deux traductions françaises*. Montpellier, thèse.